

DATE DE PUBLICATION : 2 septembre 2019

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Délégation de pouvoirs

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au secrétaire général le 2 avril 2019 ;

Le directeur de l'immobilier et des services généraux reçoit délégation de pouvoirs pour :

I Assurer et faire assurer dans la direction placée sous son autorité à l'exception du centre administratif de Poitiers le respect des prescriptions légales, réglementaires et conventionnelles dans le domaine de la durée du travail.

À ce titre il est plus particulièrement chargé :

- de veiller à ce que la prestation des agents de la direction placée sous son autorité à l'exception de ceux relevant du centre administratif de Poitiers s'inscrive dans le respect des durées maximales, quotidienne et hebdomadaire, de travail, de la législation sur les heures supplémentaires, des règles relatives au repos hebdomadaire ;
- d'établir ou de faire établir à cette fin toutes directives et consignes appropriées et de s'assurer de leur respect.

II Veiller dans les locaux affectés à la direction placée sous son autorité à l'exception du centre administratif de Poitiers :

- à la mise en œuvre effective et au respect des règles, mesures et consignes applicables en matière d'hygiène, de sécurité, de protection et de salubrité qui lui ont été communiqués ;
- à l'affichage sur les emplacements de travail, lorsque cela est nécessaire, des consignes de sécurité propres à chaque appareil ou poste de travail ;
- lorsqu'il dispose d'un budget à cet effet, au maintien en état de fonctionnement des équipements et matériels utilisés dans ces locaux.

III Passer et conclure tout marché relatif aux activités de la direction de l'Immobilier et des services généraux, dans la limite de 125 000 euros HT pour les marchés de travaux, et dans la limite de 90 000 euros HT pour les marchés de fourniture et de services.

Le directeur de l'immobilier et des services généraux peut subdéléguer les pouvoirs qui lui sont délégués par la présente décision aux agents du personnel des cadres de la direction de l'immobilier et des services généraux.

Fait à Paris, le 2 septembre 2019

Gilles VAYSSET